
Contrat d'objectifs

Collège ALBERT LONDRES

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16



PRÉFECT
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE





Collège
Albert LONDRES

Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Philippe LACOMBE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le collège ALBERT LONDRES, représenté par monsieur Victor BAKAM, Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique, après en avoir informé la collectivité territoriale de rattachement. »

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions.»

Article 2 : Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement priorisées.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le,

Le Recteur
De l'Académie de Guyane
Philippe LACOMBE

Le Chef d'Etablissement
Victor BAKAM

Contrat d'objectifs 2015 – 2018

Collège Albert LONDRES

Objectif n°1 :

Favoriser la maîtrise de la langue française orale et écrite, gage de réussite scolaire pour tous les élèves

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un dispositif embryonnaire de soutien en lecture sur la base du volontariat et sur tous les niveaux - Quelques projets ayant pour objectif la maîtrise de la langue. - Volonté exprimée par les enseignants de lettres et des autres disciplines à se former pour mieux aider les élèves dont ils ont la charge. <p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible continuité pédagogique 1^{er} et 2nd degrés - Baisse des résultats aux examens terminaux - Forte prédominance d'élèves non lecteurs et non scripteurs en 6^{ème} et sur les autres niveaux pour défaut de maîtrise de la langue française orale et écrite, langue de scolarisation - Équipe pédagogique constituée de nombreux enseignants contractuels et débutants - Démotivation des élèves face à l'enseignement dit traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du travail inter-degrés au sein du Conseil Ecole-Collège pour assurer la continuité et la cohérence pédagogiques des apprentissages et des projets (outil : le projet de réseau). - Développer des projets pluridisciplinaires intégrant la maîtrise de la langue orale et écrite comme priorité dans le cycle 4 - Utilisation et développement de l'outil numérique et des nouvelles technologies - Mise en place de dispositifs facilitant la gestion de la difficulté et de la différence scolaires - Formation des cadres éducateurs et enseignants dans le domaine du Français langue de scolarisation 				
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<ul style="list-style-type: none"> - Construire la continuité et la cohérence pédagogiques des apprentissages par des projets autour de la lecture, de l'écriture et des TICE dans le cycle 3, formalisation de documents communs de travail (objectifs, progressions, projets du cycle et de réseau sur le savoir dire, parler, lire et écrire) et repérage des élèves en grande difficulté dès la fin du niveau 2 du cycle 3 (CM2) - Mettre en place un dispositif d'apprentissage renforcé de la lecture pour les non-lecteurs, de soutien en MLF pour les autres (évaluations diagnostiques, formatives et sommatives et académiques). - projets cycle 4, passation du DELF (théâtre, contes, webradio, club journal, productions divers écrits...) - Former les enseignants sur l'apprentissage de la lecture à des collégiens non lecteurs, sur l'acquisition de la MLF dans les autres disciplines, - Développer l'usage des TICE dans les pratiques pédagogiques. - Encourager la participation des élèves à des concours régionaux et nationaux en lien avec la maîtrise de la langue 	Continuum pédagogique au cycle 3 et 4				
	Nombre de projets inter degrés	3	3	4	5
	Nombre de concertations inter degrés	4	5	5	6
	Nombre de formations inter degrés	0	4	3	2
	6 ^{ème} A R	0	0	4	4
	6 ^{ème} EIH EIST	2	2	2	2
	6 ^{ème} PDMQDC	2	2	3	4
	Nombre de projets MLF	1	2	2	2
	Nombre de FIL	3	6	6	4
	Nombre de participants au FIL	12	50	50	25
	Nombre de projets TICE	3	4	5	8
	Concours de nouvelles élèves	40	30	60	200
	Concours de Poésie	30 él	50 él	100	150
	Concours Epelle-moi	60 él	90	120	200
	Dictée francophone	0	600 él	600	600
	Tx d'élèves déchiffreurs et non-lecteurs à l'entrée en 3 ^{ème}	20	30	25	15

Contrat d'objectifs 2015 – 2018

Collège Albert LONDRES

Objectif n°2 :					
Définir des parcours scolaires de formation fluides, optimisés et ambitieux pour améliorer la persévérance scolaire, le bien-être des élèves					
Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Existence d'un forum annuel des métiers au collège -Existence du forum des formations post-3^{ème} dans le bassin. -Organisation de cérémonies de remise des diplômes et de récompenses pour les élèves -Existence d'un Atelier-relais, d'une UPE2ANSA et d'une ULIS -Des élèves obtenant de bonnes mentions au DNB -Présence de dispositifs traitant de la difficulté scolaire (TREMPLIN, prof surnuméraires) <p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récurrence des situations de tensions liées au mal-être des élèves - Absentéisme chronique d'une part importante d'élèves - Insuffisance des capacités d'accueil en restauration scolaire -Accroissement du nombre d'élèves en situation de décrochage ou en voie de décrochage 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'usage des outils internes de suivi des acquisitions des élèves (progressions-programmations communes, LPC, archivage des données) et d'appui à l'orientation - Faire de l'accompagnement personnalisé et continu une réponse aux besoins individuels identifiés et un outil de progression des résultats scolaires pour tous les élèves -Elargir et structurer les dispositifs d'aide aux élèves - Maintenir la motivation et l'ambition des élèves par des projets novateurs, audacieux et exigeants et l'adaptation des supports pédagogiques - Formation des cadres éducateurs et enseignants dans le domaine de l'évaluation, 				
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<ul style="list-style-type: none"> -Généralisation de la pratique de l'oral et de l'auto-évaluation. -Harmonisation de la notation des élèves lors des contrôles continus. -Mise en place de devoirs communs trimestriels sur tous les niveaux, d'épreuves communes sur les classes de 4^{ème} et 3^{ème} -Développement du nombre et des fréquences d'inclusions et d'inclusions inversées en ULIS et/ou UPE2ANSA. - Accompagnement personnalisé. - Accompagnement éducatif. -Valorisation des réussites et des réalisations des élèves - Offrir des structures scolaires répondant aux besoins des élèves accueillis Mise en place du Parcours avenir de l'élève (ex PIIODMEP) -Formation des enseignants sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers ; sur la pédagogie différenciée; sur la gestion de classe et de l'hétérogénéité, la métacognition, l'évaluation par compétences 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignants pratiquant l'auto évaluation. Réunions d'harmonisation Nombre de devoirs communs par niveau par discipline du DNB Nombre d'inclusions effectuées Nombre d'élèves Nombre d'élèves volontaires Nbre d'articles dans la <i>Lettre de Londres</i> Remise des récompenses (nbre d'élèves) Adhésion des équipes Inscription au PAF ou au FIL 	0	1	10	15
	0	1	3	3	
	3	3	3	3	
	4	3	12	24	
	300	350	866	866	
	120	200	350	400	
	40	52	56	60	
	150	200	250	300	
	20	20	60	60	
	10	33	40	50	

Contrat d'objectifs 2015 – 2018

Collège Albert LONDRES

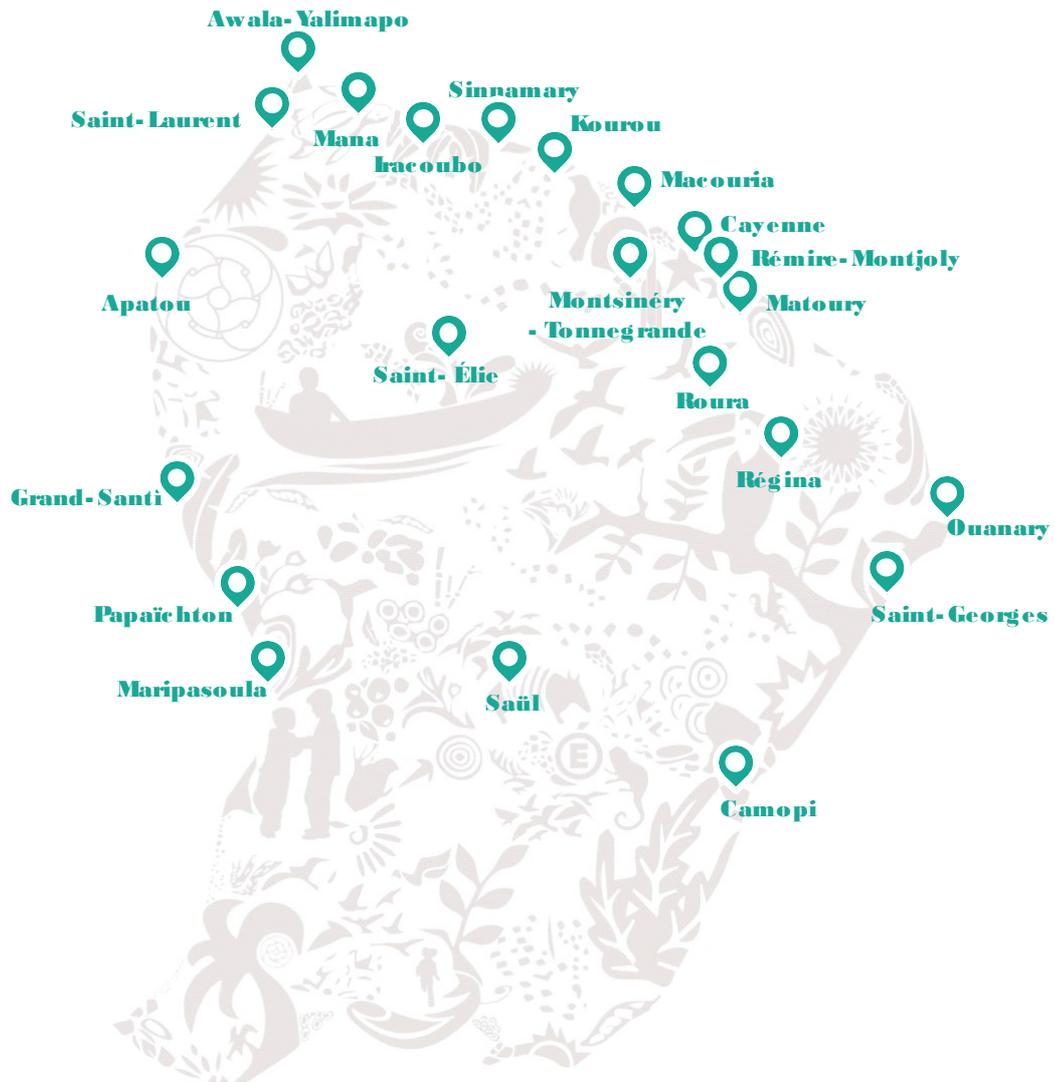
Objectif n°3 :

Construire une démarche citoyenne et du vivre ensemble au collège par l'ouverture culturelle, scientifique et technologique et l'appui de la parentalité

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Richesse linguistique et culturelle du public d'élèves accueillis. - Appétence des élèves pour les projets de toute nature et l'usage des nouvelles technologies. - Quelques professeurs attachés à la pédagogie de projet ou à l'innovation. - Existence d'un FSE et d'un site internet d'établissement. - Des personnels (l'infirmière, la médiatrice scolaire, l'assistante sociale et quelques enseignants) très impliqués dans les actions du CESC. <p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible ouverture internationale - Absence d'activités hors temps scolaires pour un bon nombre d'élèves - Faible implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et dans la vie du collège, problème de transport pour certains parents (sites isolés ou éloignés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'engagement de l'ensemble des élèves dans la vie du collège, former au respect des règles de vie en communauté, construire le futur citoyen responsable. - Favoriser l'ouverture culturelle pour mieux connaître l'ici et l'ailleurs, valoriser les savoirs traditionnels. - Impulser les projets culturels, linguistiques, sportifs, scientifiques et technologiques trouvant adhésion auprès des élèves. - Mieux impliquer et accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants, les associer à la lutte contre l'absentéisme et à la vie de l'établissement. - Développer l'usage des nouvelles technologies et du numérique. - Rencontre parents professeurs. - Taux de participation aux élections CA. - Participation des parents aux Conseils de classes. 				
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014	2015	2016	2017
		-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des rencontres sportives (Jeux olympiques 4^{ème}...) et culturelles - Diversifier l'offre des activités de l'Association sportive - Redynamisation du Foyer Socio Educatif (FSE) du collège. - Proposer un projet vie scolaire réaliste et engageant. - Consolidation des actions du CESC avec une participation accrue de tous les acteurs. - Installation d'un conseil de la Vie Collégienne pour impulser l'engagement citoyen des élèves et le respect du règlement intérieur. - Former des élèves aux premiers secours (PSC1) - Formation des enseignants sur les usages du numériques et des nouvelles technologies et à la pédagogie de projet. - Relancer les échanges épistolaires avec des pays des langues étudiées (anglais, espagnol, néerlandais) - Ecriture et mise en place du parcours artistique et culturel de l'établissement, du parcours santé et du parcours du citoyen - Réalisation d'un livret d'accueil destiné aux parents d'élèves en français et en langue maternelle. 	Citoyenneté et vivre ensemble				
	Nombre d'adhésions à l'AS	85	110	174	216
	Nombre d'activités d'AS	5	6	7	7
	Taux de participation à l'AS	10 %	13 %	20 %	25 %
	Nbre de candidatures délégué de classe	60	70	140	160
	Taux de présence au Conseil de la vie collégienne	0	0	100	100
	Nombre d'élèves formés au PSC1	36	36	72	72
	Ouverture sur le monde				
	Nombre de projets culturels	6	2	6	8
	Nombre de projets et actions avec les parents	1	2	3	4
	La parentalité				
	Taux de participation rencontres parents-professeurs	42,15 %	38,35 %	45 %	50 %



Carte de la Guyane



Contrat d'objectifs

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16

académie
guyane

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

